

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Organisation Internationale pour les Migrations

96^{ème} Session du Conseil
(02 - 05 Décembre 2008)

**Déclaration de Monsieur l'Ambassadeur,
Représentant Permanent**

Monsieur le Président,

De prime abord, permettez moi de vous féliciter pour votre élection et de remercier pour l'excellente manière avec laquelle vous conduisez les travaux de cette session du Conseil. Soyez assuré du soutien de ma délégation pour l'accomplissement de votre tâche. Nous aimerions également réitérer nos félicitations à Monsieur le Directeur Général, M. Lacy Swing, suite à la prise de ses fonctions à la tête de notre organisation et lui souhaiter plein de succès dans sa mission.

Nos remerciements vont également à Madame le Directeur Général Adjoint, Ndioro Ndiaye à qui nous rendons un vibrant hommage pour l'excellent travail accompli avec tant de professionnalisme et d'engagement durant ses deux mandats.

Nous nous réjouissons de voir le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Etat du Qatar se joindre à l'OIM en tant qu'Observateurs, de même pour l'IGAD et l'Organisation Décembre 18, et nous leur souhaitons la bienvenue.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc œuvre pour une approche globale et participative de la problématique de la migration. Partant de cette conviction, mon pays, a organisé avec l'Union Européenne la Conférence Euro- Africaine sur la Migration en 2006. Celle-ci a été sanctionnée par l'adoption de la Déclaration de Rabat qui a lancé la coopération entre les deux continents sur des nouvelles bases liant la problématique de la migration à l'impératif du développement. Il abrita, en outre, le 21 janvier 2008, la 6^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée, communément appelé le dialogue des (5+5).

le Parlement marocain a organisé la Conférence Parlementaire Africaine sur la Migration que du 22 au 24 mai 2008, sous le thème « Afrique et migration : les défis, les problèmes et les solutions » qui a permis aux parlementaires du continent d'examiner, en profondeur, le cadre légal et politique pour la gestion de la migration.

Par ailleurs, et dans le cadre des préparatifs de la 2^{ème} Conférence Ministérielle Euro-africaine sur la migration et le développement, mon pays a également abrité les 3 et 4 mars 2008, la 1^{ère} réunion d'experts sur la migration légale.

L'engagement du Maroc en matière migratoire fut, en outre, illustré lors de la deuxième session du Forum Mondial sur la Migration et le Développement où le Maroc a participé en tant que paneliste à plusieurs Tables Rondes notamment la 2.1 sous le thème « Accroître les possibilités de la Migration régulière », et la 3.3 sur les « Processus régionaux de Consultation, forums interrégionaux de consultation et organisations régionales et processus d'intégration économique dans le contexte de la migration et du développement ».

Et c'est à juste titre, que le Royaume du Maroc qui est activement présent à toutes les discussions autour de la problématique de la migration fut désigné comme hôte de la sixième édition du Forum Mondial sur la Migration et le Développement qui aura lieu en 2012.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc est résolument engagé aux côtés de l'OIM dans ses efforts visant à faire face aux multiples défis de la migration. Il

ne peut que se réjouir des développements intervenus ces dernières années au niveau de l'Organisation.

Il est réconfortant de constater que tous les indices de l'OIM ont connu une sensible augmentation, témoignant ainsi d'une croissance soutenue et générale notamment au niveau du nombre des Etats membres et du budget qui dépasse, désormais, le seuil de 1 milliard de dollars EU.

La croissance des activités opérationnelles de l'Organisation devraient s'accompagner par un renforcement de sa structure de base.

A cet égard, il nous paraît nécessaire d'envisager une augmentation de la partie administrative du budget, par le passage du principe de la CNZ (croissance nominale zéro) à la CRZ (croissance réelle zéro).

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc partage la conviction des Etats membres quant à l'opportunité de procéder à une révision de certains aspects du règlement financier afin de mieux institutionnaliser l'utilisation et la gestion des Ressources Discretionnaires.

Dans ce contexte, ma délégation soutient la position du groupe africain selon laquelle le niveau des programmes prévus en faveur du continent dans le projet de budget 2009, ne doit subir aucune incidence.

De même, le niveau de l'alimentation du fonds 1035 qui assure le financement de projets importants notamment dans les pays à faible revenu et ceux aux économies en transition, ne doit pas être affecté.

Enfin, nous estimons, Monsieur le Président, que le continent africain qui subit de plein fouet les conséquences de la migration mérite une attention particulière de l'OIM, qui est appelée à y renforcer sa présence .

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc se réjouit de la décision de l'OIM concernant l'ouverture d'une Mission à Fonction Régionale pour la région d'Afrique Centrale, et d'un Centre de Renforcement des Capacités pour l'Afrique en matière de migration.

Je vous remercie Monsieur le Président.